

Le Président

Paris, le 2 septembre 2008

Monsieur Henri REVOL
Président du Haut comité pour la transparence et
l'information sur la sécurité nucléaire

Monsieur le Président,

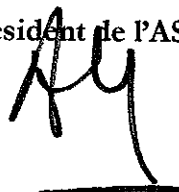
En réponse à votre demande du 22 juillet dernier, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le support de la présentation que fera l'ASN, lors de la prochaine séance du Haut comité, sur le suivi radio-écologique des sites nucléaires et les anciens sites d'entreposage de déchets radioactifs.

Cette présentation sera complétée par un document présentant de manière plus détaillée, sur ces deux sujets, la situation actuelle, l'avis que l'ASN porte sur cette situation ainsi que les actions engagées ou prévues. Je vous le transmettrai d'ici le 15 septembre.

Je souhaite que ces documents contribuent efficacement au travail du Haut comité. Je vous confirme que l'ASN continuera à vous apporter activement son soutien.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de l'ASN



André-Claude LACOSTE

Copies internes :

- Mme et MM les Commissaires
- MM les membres du CODIR

Copies externes :

- M. Stéphane NOEL (DGPR/MSNR)